M. Kishore Singh
Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation
Conseil des droits de l'homme
Organisation des Nations-Unies

Objet : Dénonciation de violation du droit à l'enseignement supérieur dans l'État de Veracruz, Mexique.

Monsieur le Rapporteur,

Nous, signataires de ce texte, Adolfo Martínez Palomo, Eduardo Matos Moctezuma, Elena Rustrián Portilla, Federico Roesch Dietlen, Jaime Gonzalo Cervantes de Gortari, Jaqueline del Carmen Jongitud Zamora, María Soledad Loaeza Tovar, Ricardo Corzo Ramírez et Roberto de Jesús Olavarrieta Marenco, sommes membres du conseil d'administration de l'université Veracruzana[1], ainsi que l'attestent les nominations que vous trouverez ci-joint, auxquelles nous joignons les photocopies des pièces d'identité officielles de chacun d'entre nous (annexe 1).

En notre qualité de membres du conseil d'administration de l'université Veracruzana[2], nous sommes les témoins directs et disposons de preuves tangibles que des faits attentatoires au droit à l'enseignement supérieur se produisent dans l'État fédéré mexicain de Veracruz de Ignacio de la Llave. Or nous pouvons craindre que ceux-ci ne débouchent sur de graves violations du droit à l'enseignement supérieur à l'encontre de la communauté universitaire (étudiants, stagiaires, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, et travailleurs manuels[3]) de l'université Veracruzana.

Les conduites, par action et par omission, que nous qualifions d'attentatoires au droit à l'enseignement supérieur et qui nous amènent à nous adresser à vous en tant qu'expert international du droit humain à l'éducation, et en raison de votre sensibilité et de votre engagement dans le domaine des droits de l'homme, ont été et sont encore aujourd'hui essentiellement le fait du gouverneur de l'État de Veracruz, Javier Duarte de Ochoa, ainsi que de ses secrétaires d'État à l'Administration et aux Finances, Antonio Gómez Pelegrin, et à l'Éducation, Xóchitl Adela Osorio Martínez. Sont responsables par omission, Enrique Peña Nieto, président des États-Unis du Mexique et Aurelio Nuño Mayer, ministre de l'Éducation publique.

L'État mexicain est impliqué dans chacun des traités régionaux et universels des droits de l'homme qui reconnaissent et développent le droit à l'éducation, à tous les niveaux[4]. En tant qu'État fédéral, il a fait sienne

---

1 L'université Veracruzana est une institution publique et autonome d'enseignement supérieur, d'intérêt social, domiciliée dans la capitale de l'État de Veracruz-Llave, au Mexique (article 2 de la Loi d'autonomie de l'université Veracruzana et article 1 de la Loi organique de la même Université). Il est possible d'obtenir des informations générales et spécifiques à propos de l'université sur : http://www.uv.mx/.

2 Le conseil d'administration de l'université Veracruzana est constitué en sa totalité de membres de la communauté académique (article 6 de la loi d'autonomie de l'UV). Il a pour tâches principales de désigner le recteur ou la rectrice de l'institution, et d'exercer une vigilance et un contrôle sur le budget et le patrimoine de l'Université (article 4 de la Loi d'autonomie de l'université Veracruzana).

3 Article 88 de la Loi organique l'université Veracruzana.

4 Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (articles 13 et 14/ adhésion :

l'obligation de respecter, de protéger et d'appliquer le droit à l'éducation sur la totalité de son territoire, y compris dans l'État de Veracruz de Ignacio de la Llave. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il a contracté l'engagement d'utiliser toutes les stratégies et les moyens nécessaires, possibles et appropriés (en recourant notamment à la mise en place progressive de l'enseignement supérieur gratuit), pour faciliter l'accès de chaque individu à ce niveau éducatif, selon le principe de l'égalité et de la non-discrimination, en fonction des mérites et des capacités de chacun.

1. Historique

1.1 L'université Veracruzana

L'université Veracruzana (UV) naît formellement le 11 septembre 1944. Soixante-douze ans après sa création, elle est devenue la principale institution d'enseignement supérieur de l'État de Veracruz[5] et est réputée être l'université la plus influente dans le sud-est du pays[6]. Elle est présente dans cinq régions[7] et dans vingt-huit communes de l'État de Veracruz. Son corps enseignant est constitué de 4775 professeurs et de 1250 techniciens académiques[8]. Durant la période actuelle (février-juillet 2016), elle offre 314 programmes éducatifs : huit de techniciens supérieurs universitaires, 174 de licence et 132 de deuxième ou troisième cycle[9]. Le nombre d'étudiants inscrits dans les formations diplômantes s'élève à 62 770, pour 15 871 dans les formations ouvertes (ateliers d'art, centres de langue et école pour étudiants étrangers, entre autres[10]). En décembre 2015[11], 83,12 % de ses étudiants inscrits dans des licences présentielles et 65,14 % de ceux suivant une licence à distance bénéficiaient de programmes éducatifs certifiés pour leur qualité académique. Par ailleurs, 57,66 % des programmes de deuxième et troisième cycle étaient reconnus par le Programme national

---

23/03/1981) ; Convention internationale des droits de l'enfant (article 28/ signature : 26/01/1990 ; ratification : 21/09/1990) ; Convention relative aux droits des personnes handicapées (article 24/ signature : 30/03/2007 ; ratification : 17/12/2007) ; Convention américaine des droits de l'homme (article 26/ adhésion : 03/02/1181) ; Protocole additionnel à la Convention américaine sur les droits de l'homme en matière de droits économiques, sociaux et culturels « protocole de San Salvador » (article 13/ signature : 11/17/1988 ; ratification : 03/08/1996).

5 Guevara Huerta, Rafael, *Universidad Veracruzana: introducción,* disponible sur : http://www.uv.mx/universidad/info/introduccion.html. Consulté le 1er mars 2016

6 Cf. par exemple : Echeverría, Juan Francisco et Gourg, William, « Las mejores universidades de México. Ranking 2015 », dans *El Economista*, 20 juillet 2015, disponible sur : http://eleconomista.com.mx/especiales/americaeconomia/2015/07/20/las-mejores-universidades-mexico-ranking-2015. Consulté le 1er mars 2016.

7 À savoir : Xalapa, Veracruz, Orizaba-Córdoba, Coatzacoalcos-Minatitlán et Poza-Rica-Tuxpan (article 12 de la Loi organique de l'université Veracruzana)

8 Direction de planification institutionnelle de l'université Veracruzana, *Personal academico por tiempo de dedicación*, disponible sur : https://www.uv.mx/numeralia/personal/. Consulté le 9 mars 2016.

9 Direction de planification institutionnelle de l'université Veracruzana, *Programas educativos*, disponible sur : https://www.uv.mx/numeralia/programas/. Consulté le 9 mars 2016.

10 Direction de planification institutionnelle de l'université Veracruzana, *Matrícula*, disponible sur : https://www.uv.mx/numeralia/matricula/. Consulté le 9 mars 2016.

11 Direction de planification institutionnelle de l'université Veracruzana, *UV en números*, décembre 2015, p. 1.

de masters et doctorats de qualité.

L'UV jouit d'une longue tradition de formation humaniste. Elle s'est engagée tout au long de son existence à offrir et à cultiver les bénéfices de la culture nationale et universelle, en favorisant les principes qui régissent l'éducation dans le cadre des droits de l'homme. En vertu de quoi, les arts, le sport, les humanités et les sciences sociales font partie de son identité institutionnelle. Plus récemment, l'Université a adopté les principes de formation inclusive et interculturelle en accueillant en son sein l'université Veracruzana interculturelle, qui se focalise sur la formation supérieure dans les zones indigènes de l'État, en même temps qu'elle a encouragé dans ses murs une culture des droits de l'homme et de l'égalité de genre.

L'UV joue un rôle stratégique dans l'accomplissement du droit humain au développement à l'échelle locale et régionale, vu qu'elle se situe dans la zone de plus faible développement du pays et dans l'un des États où la pauvreté est la plus élevée et le niveau éducatif, le plus bas. En effet, Veracruz est l'un des dix États de la République mexicaine présentant le pourcentage le plus important de personnes en situation de pauvreté (58 %) et d'extrême pauvreté (17,2 %[12]). Sa population jouit d'un niveau moyen de scolarité de 7,7 ans, à comparer aux 8,6 ans de la moyenne nationale ; le pourcentage de sa population analphabète atteint 11,44 %, alors que la moyenne nationale est de 6,88 %. Seuls 8,25 % de ses habitants de 18 ans ou plus ont suivi des études de licence et 0,55 %, des études de deuxième ou troisième cycle, alors que 49,40 % des hommes et 51,70 % des femmes de 15 ans ou plus souffrent d'un retard éducatif[13]. Avec une couverture de l'enseignement supérieur de 31,6 %[14], l'État de Veracruz est encore loin de l'objectif national des 50 % de la population[15].

1.2 L'action du gouvernement de Veracruz (Mexique).

Non-exécution par le secrétariat d'État aux Finances et à la Planification de Veracruz du versement des ressources fédérales et de l'État fixées pour le financement de l'UV.

Le 30 septembre 2015, le secrétariat d'État aux Finances et à la Planification de l'État de Veracruz (dorénavant Sefiplan) devait à l'UV, en matière de subventions, la quantité de 2092 millions de pesos (mdp), dont 451,7 mdp d'origine fédérale et 1640,8 mdp provenant de l'Etat, ce dernier montant incluant des sommes dues

12 Conseil national d'évaluation de la politique du développement social – Coneval, *Medición de la pobreza en México y en las entidades federativas 2014*, Coneval, Mexique, 2015, disponible sur : http://www.coneval.gob.mx/Medicion/Documents/Pobreza_2014_CONEVAL.pdf. Consulté le 2 mars 2016.

13 *Ibidem*.

14 Ministère de l'Éducation publique, *Estadística del sistema educativo de Veracruz. Ciclo escolar 2013-2014*, disponible sur : http://www.snie.sep.gob.mx/descargas/estadistica_e_indicadores/estadistica_e_indicadores_educativos_30VER.pdf. Consulté le 16 mars 2016.

15 Pierre-Marc René, « Lanza Nuño para rectores de las Universidades », dans *El Universal*, 2 mars 2016, disponible sur : www.eluniversal.com.mx/articulo/nacion/sociedad/2016/03/2/lanza-nuno-seis-retos-para-rectores-de-las-universidades.

depuis 2008. À la même date, ce manquement du gouvernement de l'État entraînait la non-exécution de divers engagements institutionnels, principalement pour rétention d'impôts d'une quantité de 655,7 mdp, à l'exclusion de majorations ou d'amendes (annexe 2)[16].

Le montant des subventions non versées par le Sefiplan atteignait en janvier 2016 la quantité de 2144 mdp. En conséquence de quoi, vu la priorité donnée par l'UV au paiement des salaires des enseignants-chercheurs, des employés administratifs et techniques et des travailleurs manuels, le 31 janvier de cette année, l'UV devait au service d'administration fiscal la quantité de 934,5 mdp d'impôts sur le revenu prélevés aux travailleurs, dont 102,7 mdp correspondant à des majorations. L'évolution de cette situation aura été l'objet d'un suivi constant de la part du conseil d'administration de l'UV en vertu de ses attributions.

Réduction du budget de l'UV par le Congrès de l'État de Veracruz

le 29 décembre 2015 a vu la publication du décret numéro 623 du budget des dépenses pour l'exercice fiscal 2016 (annexe 3). Ce décret, approuvé par le Congrès local de l'État de Veracruz diminue de 172,2 mdp les subventions ordinaires que l'État octroie à l'UV, à savoir de 7 % par rapport au budget autorisé pour l'année précédente (annexe 4)[17]. Cela constitue une atteinte au principe de progressivité et de non-régression comme garantie des droits de l'homme.

Initiative de réforme de la Loi de l'Institut des pensions de l'État de la part de l'exécutif

Le 18 février de l'année en cours, l'exécutif de l'État a envoyé au Congrès local une initiative de réforme de l'article 98 de la Loi de l'Institut des pensions de l'État, l'IPE (annexe 5). Cette initiative impliquait principalement que le gouvernement se défaussait de son obligation en tant que responsable solidaire du paiement des pensions en cas de manque de ressources de l'IPE, dépense qui incombait alors directement aux patrons. D'une part, cela contrevient au sens même de l'existence de l'IPE en tant qu'organe étatique responsable de la sécurité sociale des travailleurs au service de l'État. D'autre part, dans le cas de l'UV, cette initiative aurait également un impact insupportable sur sa charge financière, vu que, outre le paiement des salaires et des prestations à ses travailleurs, elle aurait à assurer également celui des pensions de ses retraités, dont une majorité ont cotisé à l'IPE durant toute leur vie active. Le 9 mars, face à la multiplication des déclarations hostiles, l'exécutif local a publiquement retiré son initiative de modification de l'article 98 de la loi de l'IPE (point 3 de l'annexe 6)[18]. Il n'y a toutefois aucune certitude juridique à ce propos, en l'absence jusqu'à présent de toute communication officielle de la part du pouvoir législatif de l'État.

---

16 Contrôle financier général de l'université Veracruzana, *Tercer informe trimestral de los estados financieros 2015 (julio-septiembre)*, Contrôle financier général, Mexique, 2015, p. 94, a)

17 Présentation du contrôle financier général de l'université Veracruzana au conseil d'administration lors de sa première session ordinaire le 25 février 2016, diapositive 6.

18 Noé Zavaleta, « Duarte decide no enviar iniciativa sobre pensiones horas antes de megamarcha », dans *Proceso en línea*, 9 mars 2016, disponible sur : http://www.proceso.com.mx/433005/duarte-recula-en-iniciativa-ley-pensiones.

Attitude gouvernementale face aux dettes de l'État envers l'UV.

Face à l'exigence de règlement de ses dettes envers l'UV, le gouverneur de l'État de Veracruz a adopté différentes positions qui l'ont successivement amené à nier l'existence de cette dette[19], à accuser fallacieusement l'Université (par l'intermédiaire de ses agents d'État) de dettes envers l'IPE et de responsabilité dans les retards de paiement de cet organe à ses pensionnés[20], à présenter un accord léonin faisant fi des droits dont jouit la communauté universitaire de l'UV (annexe 7), voire même à reconnaître la dette (point 2 de l'annexe 6) et, en parfaite contradiction, à annoncer publiquement qu'il ne paierait à l'université que 450 mdp avant de quitter son poste de gouverneur de l'État[21].

L'exécutif de l'État a argumenté que le financement de l'UV étant un subside, celui-ci n'est pas obligatoire et qu'il dépend des possibilités budgétaires de l'État fédéré. Toutefois, la position du gouvernement élude trois éléments-clés : tout d'abord, que les apports aux institutions d'enseignement supérieur (IES) autonomes sont l'objet d'un accord tripartite entre la Fédération, l'État et l'Université (voir annexe 12) ; ensuite, que cet accord obéit aux dispositions de la Loi de coordination de l'enseignement supérieur, et repose sur la volonté des parties et la disponibilité des ressources ; enfin, que les montants sont établis sur la base de dispositions budgétaires et, qu'étant inscrits dans les Lois générales des dépenses fédérales et locales, ils acquièrent ainsi caractère et force légaux.

Procédures juridiques entamées

Avant de recourir aux voies légales, l'UV, en la personne de sa rectrice, a mené différentes actions avec l'intention de recouvrer dûment et totalement le montant de la dette. Ces actions auront inclus différentes réunions avec le gouverneur de l'État, une réunion avec l'ex-ministre de l'Éducation (Emilio Chuayffet Chemor) et avec l'actuel, Aurelio Nuño Mayer ; une réunion avec les commissions du Trésor et de l'Éducation, au Sénat de la République ; une autre encore avec la commission Éducation et Culture du Congrès local ; la remise d'une lettre enfin à M. Enrique Peña Nieto, président du Mexique, où était exposée la situation financière dramatique que traverse l'institution. Tout au long de ce processus, et à différents moments particuliers, l'exécutif de l'État de Veracruz s'est engagé à payer à l'UV les sommes dues, sans

19 Rédaction du journal XEU, *A la UV no le debemos nada y seguimos subsidiandola*, septembre 2015, disponible sur : http://www.xeu.com.mx/nota.cfm?id=748193. Consulté le 10 mars 2016

20 Eirinet Gómez, « La UV debe $2,065 millones al Instituto de Pensiones del Estado, según Duarte », dans *La Jornada*, 13 novembre 2015, disponible sur :http://www.jornada.unam.mx/2015/11/13/estados/043n1est. Consulté le 10 mars 2016.

21 Cf. par exemple : Rédaction Revolución : « Duarte desconoce deuda con Universidad Veracruzana de 2mmdp; sólo pagará 450 mdp », dans *Revolución tres punto cero*, le 10 mars 2016, disponible sur : http://revoluciontrespuntocero.com/duarte-desconoce-deuda-con-universidad-veracruzana-de-2-mmdp-solo-pagara-450-mdp/. Consulté le 10 mars 2016 ; Tania Rosas : « Duarte sólo pagará 450 de los 2,000 mdp adeudados a la UV », dans *El economista*, le 9 mars 2016, disponible sur : http://eleconomista.com.mx/sociedad/2016/03/09/duarte-solo-pagara-450-2000-mdp-adeudados-uv. Consulté le 10 mars 2016.

jusqu'ici tenir parole (vidéo 4).

Le 2 février 2016, l'UV, par l'intermédiaire de son représentant légal, a entamé deux actions pénales pour non paiement intégral et en temps opportun. L'une d'elles, de caractère fédéral, a été déposée auprès du bureau du sous-procureur chargé du contrôle régional, des procédures pénales et des recours de protection individuelle, dépendant du procureur général de la République, pour la dette de 451,7 mdp à titre de subvention fédérale extraordinaire, et a donné lieu à l'ouverture du dossier AP/PGR/XAL/IV/012/2016/P.P. L'autre a été présentée (2 février 2016) et ratifiée (8 février 2016) auprès de la Coordination du ministère public spécialisé dans les délits liés à des faits de corruption et commis par des fonctionnaires publics, dépendant du parquet général de l'État de Veracruz, pour une dette de 1625,1 mdp à titre de subvention ordinaire et extraordinaire de l'État.

L'UV a également présenté le 2 février 2016 un recours en protection pour cause d'inconstitutionnalité des lois auprès du 17e tribunal mixte de district de Xalapa, pour l'émission du décret numéro 623 du budget des dépenses pour l'exercice fiscal 2016, portant diminution de la subvention ordinaire de l'État de 7 % par rapport aux budgets autorisés pour l'année 2015.

Violation du droit à l'éducation supérieure

Monsieur le Rapporteur, de notre point de vue, le gouvernement de l'État de Veracruz **viole son obligation de respect** du droit à l'enseignement de niveau supérieur car, en manquant à son devoir d'effectuer les versements fédéraux et de l'État en souffrance, il perturbe et entrave la mise en œuvre des services éducatifs de niveau supérieur dont l'UV a la charge et, par conséquent, l'accomplissement effectif du droit à l'enseignement supérieur. De même, le décret 623 du budget des dépenses du gouvernement de l'État de Veracruz pour l'année 2016 met en évidence le manquement à l'obligation de respect qui incombe à l'État et **la violation de l'interdiction de régression** par rapport aux niveaux garantis que le droit à l'enseignement supérieur a atteints dans l'État de Veracruz.

Nous comprenons que l'État mexicain, par l'intermédiaire de son pouvoir législatif, **manque à son obligation de protection**, en ne produisant pas le cadre juridique propre à prévenir la violation de ce droit aussi bien par des particuliers que par ses propres agents. En ce sens, il convient de mentionner que le droit interne concernant le cas que nous vous soumettons est muet quant aux sanctions applicables aux fonctionnaires manquant au devoir de leur charge ; il n'établit pas clairement le montant à assigner au système d'éducation publique supérieure du pays ni les règles d'assignation, ce qui a donné lieu à des décisions discrétionnaires dans la passation de conventions et à un traitement inéquitable entre les IES du pays. Par ailleurs, les voies légales établies (administratives, civiles et pénales) ne résolvent pas le problème de la disposition immédiate des ressources qui seraient nécessaires pour éviter des dommages sérieux voire irréparables au droit à l'enseignement supérieur[22]. Cela rend bien compte de l'absence de mécanismes réels de protection face à un

22 Au Mexique, l'article 3 (points IV, V, VII et VIII) de la Constitution fédérale établit ce qui suit : Tout

type de situation qui n'affecte pas uniquement l'UV au Mexique. En effet, le cas de l'université Veracruzana ne doit pas être considéré comme un « fait isolé », mais bien comme un exemple d'une tendance gouvernementale observable dans différentes régions du pays[23].

Ce qui précède, parmi d'autres aspects, a amené différents experts à souligner que la législation mexicaine présente des carences et des déficiences quant au droit à l'éducation, rendant difficile toute action judiciaire en cas de violations[24] et que, malgré l'existence de mécanismes légaux censés permettre l'exigence juridique de ce droit, dans la pratique, ceux-ci sont inefficaces ou inaccessibles à qui résulte directement affecté par ce manquement[25]. D'où le besoin souligné par certains d'une loi régulant l'enseignement supérieur, niveau

---

enseignement prodigué par l'État (Fédération, États fédérés, ville de Mexico et communes) sera gratuit ; l'État doit promouvoir et prendre en charge tous les types des modalités éducatives, y compris l'enseignement supérieur ; et le Congrès de l'Union a la responsabilité de promulguer les lois nécessaires pour déterminer les soutiens économiques revenant à l'éducation et signaler les sanctions applicables aux fonctionnaires qui n'appliquent pas ou ne font pas appliquer les dispositions afférentes. La Loi de coordination de l'éducation supérieure (articles 1, 12, 21 et 24 à 26) établit les bases pour la distribution de la fonction éducative de type supérieur entre la Fédération, les États et les communes, **mais ne fixe pas de sanctions pour les fonctionnaires transgressant les normes qui les régissent, ni ne prévoit le montant des apports incombant à chaque niveau de gouvernement**. Elle se limite à établir que la Fédération doit soutenir la passation et l'application de conventions pour favoriser et développer l'enseignement supérieur, et lui assigner (selon ses possibilités budgétaires et en fonction des besoins) des ressources publiques fédérales, dont le versement devra respecter un calendrier validé. Cette dernière obligation est elle-même complétée par les dispositions de l'article 23 de la Loi de planification, qui précise que le programme sectoriel d'éducation doit stipuler les estimations des ressources et les responsables de l'exécution du programme. La Loi générale de l'éducation (articles 6, 9, 25 à 28 et 75, point XIII) réitère la norme constitutionnelle de gratuité de l'éducation prodiguée par l'État, et du devoir de promotion et de prise en charge de l'enseignement supérieur. Elle précise que l'exécutif fédéral et le gouvernement de chaque État fédéré concourront au financement de l'éducation publique, lequel financement ne pourra être inférieur à 8 % du produit intérieur brut du pays, et dont 1 % au moins doit être destiné à la recherche et au développement technologique des institutions d'enseignement supérieur public. Elle prescrit de garantir la continuité des assignations budgétaires à chacun des niveaux éducatifs et d'en respecter la concaténation, afin que la population atteigne le plus haut niveau d'études possible. Elle impose également aux États fédérés l'obligation de ne pas transférer ni d'appliquer à un usage autre que l'éducatif les ressources fédérales reçues à cette fin et, dans le cas contraire, de procéder contre les responsables conformément à la législation sur les responsabilités administratives, civiles et pénales en application, procédure qui selon les I et II de l'article 11 et le XI de l'article 14, incombe aux autorités éducatives fédérales et de l'État. Finalement, elle engage le gouvernement fédéral et celui de l'État à prendre en compte le caractère prioritaire de l'éducation publique, à veiller à consolider leurs sources de financement et à y destiner des ressources budgétaires croissantes. Toutefois, la loi **néglige les sanctions imposées aux autorités manquant à leur devoir de vigilance et d'application**, ainsi que les sanctions qui devraient pourtant selon elle-même s'appliquer aux autorités manquant à leur devoir de financement de l'éducation publique.

23 La presse nationale rapporte les cas des universités autonomes de Morelos, Guadalajara, Chihuahua et Coahuila. On peut lire une analyse générale de cette situation dans : Da Cunha Lopes, Teresa, « Estados en crisis, presupuestos y universidades públicas », dans *Observatorio jurídico Nicolaita*, 4 février 2015, disponible sur : http://www.observatoriojuridiconicolaita.com/2015/02/estados-en-crisis-presupuestos-y.html.

24 Cf. par exemple : Latapi Sarre, Pablo, « El derecho a la educacion. Su alcance, exigibilidad y relevancia para la política educativa », dans *Revista mexicana de investigación educativa*, a. 14., n° 40, 2009, p. 255-287

25 Pallares Yabor, Pedro, « La protección y la justiciabilidad de los DESC: un camino posible en México »,

éducatif qui, proportionnellement, est le moins juridiquement protégé dans le pays[26].

Il nous semble en outre que la conduite de l'État peut être qualifiée de **pratique discriminatoire**, selon les termes de l'observation générale numéro 13 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels[27], en ce sens qu'elle affecte les secteurs de la jeunesse les plus démunis et marginalisés de l'État, qui ne disposent pas des ressources pour accéder à l'enseignement supérieur privé, lequel enseignement, selon les chiffres officiels disponibles pour la période 2011-2012, regroupait déjà 31,7 % des inscriptions à l'échelle nationale[28].

L'État **viole également son obligation d'appliquer** le droit à l'enseignement supérieur. Il résulte en effet de tout ce qui a été exposé précédemment que son action n'a pas mis en œuvre toutes les mesures positives nécessaires permettant la pleine jouissance de ce droit, auquel, bien au contraire, elle empêche d'accéder. Son action constitue en particulier un obstacle pour tous les étudiants de l'UV désireux d'exercer leur droit à l'enseignement supérieur. Ceux-ci se trouvent en effet, pour des raisons indépendantes de leur volonté, dans l'incapacité de l'appliquer de leur propre chef, avec des ressources propres, raison pour laquelle l'État manque également à son obligation d'y pourvoir[29].

La conduite de l'État **contrevient à son obligation juridique concrète de respecter, de protéger et de mettre à exécution les caractéristiques fondamentales d'accessibilité, de disponibilité, d'acceptabilité et d'adaptabilité de l'enseignement supérieur**[30].

Face à la situation financière à laquelle elle se trouve confrontée, l'UV s'est vue obligée d'interrompre au moins 288 travaux d'infrastructures et d'entretien qui affectent les cinq régions qui la constituent, comme exposé ci-dessous[31].

Régions	Interrompus	Contrats signés, en attente des travaux	Contrats non encore passés	Exemples de travaux
Xalapa	46	5	56	18 salles de classe 2 ateliers 1 bibliothèque
Veracruz -Boca del Río	14	2	28	
Córdoba-Orizaba	22	2	17	

dans *Derechos humanos. México. Revista del Centro Nacional de Derechos Humanos*, a.1., n° 3, 2006, p. 91 et 96

26 Jongitud Zamora Jaqueline, « Por una Ley General de Educación Superior para México », dans *Letras Jurídicas. Revista multidsciplinar del CEDEGS*, a. 15, n° 30, 2014, p. 209-215

27 Comité des droits économiques, sociaux et culturels, *Observación general número 13. El derecho a la educación (artículo 13 del Pacto)*, 1999, paragraphe 37

28 Ministère de l'Éducation publique, *Sistema educativo de los Estados Unidos Mexicanos. Principales cifras del ciclo escolar 2011, 2012*, SEP, Mexico, p. 145

29 Comité des droits économiques, sociaux et culturels, *op. cit.*, paragraphes 46 et 47

30 *Ibidem*, paragraphe 50

31 Armando Ramos, « Por adeudo, la UV suspende 288 obras de infraestructura y rehabilitación » (en référence à la réponse fournie par l'UV à la demande d'information numéro 037/2016), dans *Formatosie7e*, 16 février 2016, disponible sur : http://formato7.com/2016/02/16/por-adeudo-uv-suspende-288-obras-de-infraestructura-y-rehabilitacion/. Consulté le 10 mars 2016

Poza Rica-Tuxpan	27	2	27	10 laboratoires 3 centres informatique 2 toilettes 1 parking
Coatzacoalcos-Minatitlán	21	11	8	

En termes académiques, ce qui précède se traduit par la limitation de la capacité institutionnelle à augmenter le nombre d'étudiants (**accessibilité**) des programmes diplômants et ouverts, ce qui affecte quiconque aurait normalement la possibilité, dans le cadre d'un développement institutionnel sans obstruction de la part de l'État, d'accéder à un enseignement public de qualité. De fait, des analyses montrent comment la limitation de la croissance de l'UV au cours des dernières années a favorisé un processus de privatisation de l'enseignement supérieur dans l'État, où on observe une prolifération de l'offre de ce niveau éducatif, de la part d'institutions dont la qualité laisse parfois grandement à désirer[32].

D'autre part, la situation que traverse l'UV lui fait courir le risque de perdre certaines des accréditations et certifications dont elle dispose, dans la mesure où plusieurs indicateurs de qualité éducative n'ont pu être conservés, en raison du manque de ressources et de l'impossibilité de respecter les observations et les recommandations en matière d'infrastructure ou d'équipements. Tel est le cas, par exemple, du programme de médecine, médecine vétérinaire et zootechnie de la région Veracruz-Boca del Río, qui devrait déjà disposer d'un hôpital pour les grandes espèces et avoir modernisé son matériel de laboratoire. Cette situation est grave, en particulier pour des formations comme la médecine – seules deux des cinq facultés dont dispose l'institution sont accréditées – dans lesquelles des étudiants diplômés de programmes éducatifs non accrédités se voient imposer des restrictions tant pour la réalisation de leur service social que pour leur internat. D'où également l'énorme inquiétude face aux difficultés qui surgissent pour les processus de recertification[33], en l'absence de ressources suffisantes pour recevoir la visite de tous les organismes évaluateurs requis. Autant de facteurs susceptibles d'**affecter l'acceptabilité de l'éducation et la garantie de sa qualité**.

Outre ce qui précède, la situation à laquelle l'institution fait face affecte différents processus universitaires comme le développement et la diffusion de projets de recherche, le renouvellement et la mise à jour technologique, le respect de contrats ou l'attribution des postes académiques et administratifs qu'exigent le fonctionnement optimal des écoles et des facultés, la réalisation d'événements académiques et culturels, le soutien à la mobilité et aux échanges d'étudiants et de chercheurs, ainsi que la promotion de l'évaluation et

32 Barcelata Hilario, « 5% sí: por una universidad colapsada, por un Veracruz en ruinas », dans *Al calor político*, 16 mars 2016, disponible sur : http://www.alcalorpolitico.com/informacion/columnas.php?idcolumna=10728&c=77#.VwF5b3rq-YN

33 Cf. par exemple : Edgar Ávila, « Universidad Veracruzana tiene 22 licenciaturas sin acreditar », dans *El Universal*, 7 mars 2016, disponible sur : http://www.eluniversal.com.mx/articulo/estados/2016/03/7/universidad-veracruzana-tiene-22-licenciaturas-sin-acreditar; Rafael Meléndez Terán, « Por crisis financiera, UV detiene construcción de salas de juicios orales, en Facultad de Derecho », dans *Al calor político*, 2 mars 2016, disponible sur : http://www.alcalorpolitico.com/informacion/por-crisis-financiera-uv-detiene-construccion-de-salas-de-juicios-orales-en-facultad-de-derecho-195590.html#.VwF6ynrq-YN.

l'inscription de programmes de deuxième et troisième cycle auprès du Programme national de masters et doctorats de qualité. Tout cela, selon les termes du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, affecte l'**adaptabilité et la disponibilité de l'éducation**. En effet, l'élaboration de programmes d'études ne suffit pas ; encore faut-il que ceux-ci soient dotés de ressources reflétant les besoins contemporains des étudiants dans un monde en transformation et qu'ils soient équipés de salles de classe, de matériels d'étude, de ressources pour la formation des enseignants, lesquels doivent par ailleurs bénéficier de conditions d'emploi conformes à la recommandation de l'Unesco concernant la condition du personnel enseignant dans le supérieur. En ce sens, le Conseil des universités publiques et institutions analogues de l'Association nationale des universités et institutions d'enseignement supérieur (Anuies), constitué de 180 universités et IES mexicaines, tant publiques que particulières, a exprimé depuis octobre de l'année passée son inquiétude face à la situation financière de l'UV, exhortant le gouvernement de l'État de Veracruz à verser immédiatement les ressources aussi bien locales que fédérales concernées, face au risque imminent que l'UV cesse de remplir la mission sociale qui lui a été confiée[34].

Face à ce panorama, la communauté universitaire et la société civile en général ont exercé leur droit de manifestation à trois reprises : les 25 et 26 février, et le 10 mars 2016, faisant preuve de respect et de civilité, ainsi que l'attestent plusieurs vidéos, dont nous fournissons les liens à la fin de ce document. La situation que nous vivons contrevient de façon si criante aux valeurs éthiques et légales qui fondent les États démocratiques de droit, que le soutien institutionnel et social offert à l'UV a été univoque : en rendent compte les déclarations de l'Association nationale des universités et institutions d'éducation supérieure, de l'Union des universités d'Amérique latine et des Caraïbes – UDUAL –, du Réseau universitaire des arts (RUA), du Sénat de la République[35] et d'autres IES et syndicats de travailleurs[36].

Notre situation connaît un retentissement national et a été, ainsi qu'il a été dit, portée à la connaissance du président de la République et du ministre de l'Éducation du pays sans que cela donne lieu jusqu'à présent à aucune intervention officielle, en particulier dans le chef du ministre de l'Éducation à qui sa charge impose des devoirs dans ce domaine[37]. Raison pour laquelle nous considérons que les autorités fédérales négligent leur devoir de protection des garanties du droit à l'enseignement au niveau supérieur.

Monsieur le Rapporteur, si le gouverneur de l'État met à exécution sa menace de ne verser que les ressources fédérales dues, il ne sera pas possible de payer les enseignants-chercheurs, les techniciens et les travailleurs manuels. Cela entraînera de graves détériorations du projet académique institutionnel et il est à craindre que le patrimoine universitaire ne s'en trouve considérablement amoindri, affectant plus encore la réalisation des

34 Lettre ouverte du 27 octobre 2015, disponible sur : https://www.uv.mx/noticias/2015/10/28/anuies/

35 À ce propos, consulter les annexes 8, 9, 10 et 11 de ce document.

36 Cf. par exemple : « BENV y SITEV expresaron su apoyo a la UV », dans *De Interés público, Sociedad y Cúltura*, 7 mars 2016, disponible sur : http://deinterespublico.com/2016/03/07/uv-recibe-apoyo-oficial-de-la-benv-y-del-sitev/

37 Cf. supra note n° 16

services éducatifs, une fois que l'administration fiscale aura recouvert l'impôt sur le revenu retenu par l'UV à ses travailleurs[38].

Notre incertitude augmente en raison du moment particulier que vit l'État : en effet, la période gouvernementale en cours prend fin en décembre de cette année et aujourd'hui, l'institution n'a toujours pas perçu le moindre peso correspondant à la subvention ordinaire 2016.

4. Pétition

Monsieur, nous sommes pleinement convaincus que votre sensibilité et votre connaissance de l'importance cruciale de l'éducation en général et de l'enseignement supérieur en particulier, sont le meilleur truchement pour assurer la visibilité de cette affaire aux yeux des autorités mexicaines et pour la porter devant elles, afin d'éviter que la communauté universitaire de l'UV ne subisse d'autres torts. C'est pourquoi, nous sollicitons ardemment et respectueusement de votre part :

1. de prendre langue avec l'État mexicain à propos du cas que nous vous soumettons et pour envisager les mesures que les autorités mexicaines prendront pour normaliser la situation ;
2. de venir au Mexique, État qui a lancé une invitation ouverte et permanente aux mécanismes internationaux de droits de l'homme, afin que vous puissiez constater directement la situation qui prévaut dans le thème qui nous occupe ;
3. au moment opportun, de publier le rapport que vous estimerez pertinent.

Nous restons à votre disposition pour toute clarification ou information supplémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Rapporteur, l'assurance de notre très haute considération.

Xalapa de Enríquez, Veracruz, le 18 mars 2016

Elena Rustrián Portilla
Presidenta en turno de la Junta de Gobierno de la UV

Federico Roesch Dietlen
Secretario de la Junta de Gobierno de la UV

Adolfo Martínez Palomo
Integrante de la Junta de Gobierno de la UV

Eduardo Matos Moctezuma
Integrante de la Junta de Gobierno de la UV

38 « UV, en la mira del SAT por falta de pagos de Veracruz; podrían embargarle sus bienes, alerta abogado de la Universidad », dans *El Diario de Veracruz*, 13 mars 2016, disponible sur : http://eldiariodeveracruz.com/uv-en-la-mira-del-sat-por-falta-de-pagos-de-veracruz-podrian-embargarle-sus-bienes-alerta-abogado-de-la-universidad/

Jaime Gonzalo Cervantes de Gortari
Integrante de la Junta de Gobierno de la UV

Jaqueline del C. Jongitud Zamora
Integrante de la Junta de Gobierno de la UV

María Soledad Loaeza Tovar
Integrante de la Junta de Gobierno de la UV

Ricardo Corzo Ramírez
Integrante de la Junta de Gobierno de la UV

Roberto de Jesús Olavarrieta Marenco
Integrante de la Junta de Gobierno de la UV

ANEXOS

Anexo 1. Nombramientos de miembros de la Junta de Gobierno de la Universidad Veracruzana e identificación oficial de los mismos.

Anexo 2. Tercer informe trimestral de estados financieros 2015 (julio-septiembre) de la Contraloría General de la Universidad Veracruzana.

Anexo 3. Decreto Número 623 de Presupuesto de Egresos del Gobierno del Estado de Veracruz de Ignacio de la Llave para el ejercicio fiscal 2016.

Anexo 4. Presentación de la Contraloría General de la Universidad Veracruzana a la Junta de Gobierno en su primera sesión ordinaria del día 25 de febrero de 2016.

Anexo 5. Iniciativa del Ejecutivo del Estado de Reforma al artículo 98 de la Ley del Instituto de Pensiones del Estado –IPE-.

Anexo 6. Oficio No. 069/2016, remitido por el Gobernador del Estado de Veracruz, a la Rectora de la Universidad Veracruzana, Dra. Sara D. Ladrón de Guevara González.

Anexo 7. Comunicación abierta del C. Gobernador del Estado de Veracruz a la Rectora de la Universidad Veracruzana, publicada en el Diario de Xalapa el día domingo 28 de febrero de 2016.

Anexo 8. Pronunciamiento del Consejo de Universidades Públicas e Instituciones afines de la Asociación Nacional de Universidades e Instituciones de Educación Superior (ANUIES).

Anexo 9. Pronunciamiento del Consejo Ejecutivo de la UDUAL: solidaridad con la autonomía de la Universidad Veracruzana de México.

Anexo 10. Pronunciamiento de la II Asamblea de la Red Universitaria de Artes (RUA).

Anexo 11. Punto de Acuerdo del Senado de la República, que exhorta al titular del Poder Ejecutivo Federal, a los titulares del Poder Ejecutivo de los Estados y a las autoridades de las Instituciones Públicas de Educación Superior a revisar la pertinencia y eficacia de los mecanismos convencionales de la administración, ministración, manejo, custodia, ejercicio y aplicación de los recursos financieros destinados a dichas instituciones.

Anexo 12. Convenio de apoyo financiero signado el día 14 de enero de 2015, entre el Ejecutivo Federal, por conducto de la Secretaría de Educación Pública; el Gobierno del Estado Libre y Soberano de Veracruz de Ignacio de la Llave, representado por su gobernador constitucional, el Dr. Javier Duarte de Ochoa y la Universidad Veracruzana, representada por su Rectora, Dra. Sara Delfilia Ladrón de Guevara González.

Video 1. El Coro de la UV en la manifestación contra el Gobierno de Javier Duarte. 25 de febrero de 2016. Disponible en: https://youtu.be/csYHEoTj6As

Video 2. Marcha de la Comunidad Universitaria. De 26 de febrero 2016. Disponible en: https://youtu.be/OdVN9XSN_78

Video 3. #TodosSomosUV, manifestación de la comunidad universitaria. De 10 de marzo 2016. Disponible en: https://youtu.be/Qu7V0ThXtXY

Video 4. Conferencia de prensa de la Dra. Sara Ladrón de Guevara en relación a la grave situación política y financiera de la UV, de 5 de febrero de 2016. Disponible en: https://youtu.be/N9rkg4c3D2o